



14ème législature

| | | |
|--|--|---|
| Question N° : 36914 | De M. Christian Estrosi (Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Redressement productif | | Ministère attributaire > Économie, industrie et numérique |
| Rubrique >industrie | Tête d'analyse >métallurgie | Analyse > emploi et activité. rapport parlementaire. propositions. |
| Question publiée au JO le : 10/09/2013 Date de changement d'attribution : 27/08/2014 Question retirée le : 05/04/2016 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre du redressement productif sur la proposition formulée dans le rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée d'investiguer sur la situation de la sidérurgie et de la métallurgie françaises et européennes dans la crise économique et financière et sur les conditions de leur sauvegarde et de leur développement et consistant à repenser dans le cadre d'une rénovation du dialogue social la hiérarchisation des grilles salariales afin de donner un « coup de pouce » notamment aux salaires d'embauche et susciter ainsi plus d'intérêt de la part des jeunes pour ces métiers. Il lui demande son avis sur cette proposition et le cas échéant dans quels délais elle pourrait être mise en oeuvre.